

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES
CANTON DE VERSAILLES-2

Délibération n° 2018-12-19/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le treize décembre deux mil dix-huit, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Frédéric Hucheloup, M. Bruno Drevon, M. Olivier Poneau, M. Franck Thiebaut à partir de la délibération n° 2018-12-19/01, Mme Catherine Despierre, M. Pierre Testu, M. Damien Metzlé, Mme Chantal Lacauste, Mme Michèle Menez, Mme Odile Novel, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, M. Alexandre Richefort, Mme Johanne Ledanseur, M. Didier Blanchard, M. Jean-Paul Élédo, M. Pierre-François Brisabois, Mme Leah Goldfarb.

Ont donné procuration :

Mme Magali Lamir à M. Pascal Thévenot, M. Franck Thiebaut à M. Olivier Poneau jusqu'à l'approbation du compte rendu des actes administratifs, Mme Régine Belon à Mme Michèle Menez, Mme Dominique Gaulupeau à Mme Chantal Lacauste, Mme Dominique Busigny à M. Damien Metzlé, Mme Anne Herbert-Bertonnier à M. Frédéric Hucheloup, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Odile Novel, M. Omid Bayani à M. Bruno Larbaneix, M. Stéphane Lambert à Mme Nathalie Normand, M. Marouen Touibi à M. Alexandre Richefort, M. Mickaël Auscher à M. Bruno Drevon, Mme Véronique Michaut à M. Pierre-François Brisabois, M. Amroze Adjuward à Mme Leah Goldfarb, M. Jean-Charles Orsini à M. Didier Blanchard.

Absente non représentée :

Mme Nathalie Lorien

Secrétaire de Séance :

Madame Johanne Ledanseur.

Objet : budget primitif 2019 - Budget principal Ville.

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 58 50 40

Courriel : relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

Délibération n° 2018-12-19/06

Objet : budget primitif 2019 - Budget principal Ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

VU sa délibération n° 2018-11-28/05 du 28 novembre 2018, actant qu'un débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de la Ville et le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019 s'est tenu à l'appui d'un rapport,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par les commissions Ressources et Aménagement urbain et à la majorité par la commission Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 10 décembre 2018,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité, avec 28 voix pour, 6 voix contre (M. Blanchard, Mme Michaut, M. Brisabois, M. Adjuward et Mme Goldfarb, M. Orsini),

ADOPTE le budget primitif 2019 de la Ville, par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	62 803 000,00 €	62 803 000,00 €
Section d'investissement	26 130 000,00 €	26 130 000,00 €

APPROUVE comme suit, l'octroi des subventions suivantes aux établissements publics, organismes et associations détaillés ci-dessous, sachant que les élus membres des associations concernées ne prennent pas part au vote :

Subventions de fonctionnement

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Non Votants	Pour	Abstention	Contre
C.C.A.S.	Etab. Public Administ.	715 000 €	M. Thévenot, Mme Lamir, Mme Lacauste, Mme Menez, Mme Despierre, Mme Novel, M. Orsini.	27		
L'Onde	Etab. Public Administ.	2 745 000 €	M. Drevon, Mme Busigny, Mme Ledanseur, Mme Sidot-Courtois, M. Lambert, M. Adjuward.	28		
Association des commerçants Louvois	Association Loi 1901	1 000 €		34		
Association des commerçants du Mozart	Association Loi 1901	1 000 €		34		

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Non Votants	Pour	Abstention	Contre
Association des commerçants Le Clos	Association Loi 1901	1 000 €		34		
Association Franco Portugaise « Joie de Vivre »	Association Loi 1901	3 500 €		34		
Comité des Œuvres Sociales	Association Loi 1901	200 000 €		34		
1642 ^e section des médaillés militaires de Vélizy	Association Loi 1901	250 €		34		
Union nationale des combattants section Vélizy	Association Loi 1901	250 €		34		
Le souvenir français	Association Loi 1901	250 €		34		
AMERI	Association Loi 1901	250 €		34		
AVDSNC	Association Loi 1901	200 €		34		
Ateliers d'arts et d'expression	Association Loi 1901	12 000 €		34		
Ecole de musique et de danse	Association Loi 1901	568 078 €	M. Thévenot, M. Conrié, M. Drevon, Mme Busigny, Mme Ledanseur.	29		
Club d'astronomie	Association Loi 1901	400 €		34		
BeeOSphère	Association Loi 1901	500 €		34		
Photo club de Vélizy	Association Loi 1901	500 €		34		
Scrabble club	Association Loi 1901	150 €		34		
Culture 21	Association Loi 1901	3 000 €		34		
Théatr'a hélice	Association Loi 1901	7 000 €		34		
Vélizy TV	Association Loi 1901	60 000 €		34		
Mat en 3 coups – les Héraults de Vélizy	Association Loi 1901	900 €		34		
Model club de la cour roland	Association Loi 1901	150 €		34		

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Non Votants	Pour	Abstention	Contre
Signe des temps	Association Loi 1901	150 €		34		
Jeux d'aiguille	Association Loi 1901	500 €		34		
Si les mots avaient des ailes	Association Loi 1901	300 €		34		
Association sportive du chêne de Vélizy	Association Loi 1901	90 500 €		34		
Association sportive volley-ball de Vélizy	Association Loi 1901	60 000 €		34		
Athletic club Vélizy-Villacoublay (ACVV)	Association Loi 1901	20 000 €		34		
Basket ball club de Vélizy-Villacoublay (BBCVV)	Association Loi 1901	34 000 €		34		
Les Arts Martiaux Ensemble	Association Loi 1901	2 000 €		34		
Budo club de Vélizy	Association Loi 1901	1 600 €		34		
Boxe française savate Vélizy	Association Loi 1901	1 100 €		34		
Cercle d'escrime de Vélizy	Association Loi 1901	6 000 €		34		
Vélizy club de Tennis de table	Association Loi 1901	11 000 €		34		
Cyclo club de Vélizy-Villacoublay (CCVV)	Association Loi 1901	2 400 €		34		
Devers	Association Loi 1901	5 000 €		34		
Equipe cycliste Vélizy 78	Association Loi 1901	14 000 €		34		
Espadon de Vélizy-Villacoublay	Association Loi 1901	66 000 €		34		
Eveil et danse	Association Loi 1901	13 000 €		34		
Gym agrès Vélizy	Association Loi 1901	92 000 €	M. Touibi.	33		
Hand ball club Vélizy	Association Loi 1901	21 600 €		34		
Judo club de Vélizy	Association Loi 1901	17 000 €		34		
Karaté club vélizien	Association Loi 1901	700 €		34		

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	Non Votants	Pour	Abstention	Contre
Poney club	Association Loi 1901	29 000 €	M. Thévenot, M. Poneau, Mme Novel, M. Metzlé.	30		
Les volants de Vélizy-Villacoublay	Association Loi 1901	11 000 €		34		
Rugby club de Vélizy	Association Loi 1901	35 000 €		34		
Taekwondo club de Vélizy-Villacoublay	Association Loi 1901	2 000 €		34		
Tennis club de Vélizy-Villacoublay	Association Loi 1901	22 000 €		34		
Twirling Club de Vélizy	Association Loi 1901	1 000 €		34		
Vélizy Association	Association Loi 1901	570 000 €	M. Thévenot, M. Poneau, M. Metzlé, M. Touibi, Mme Despierre, M. Larbaneix, M. Eledo.	27		
Vélizy Triathlon	Association Loi 1901	4 000 €		34		
AMAD Vélizienne	Association Loi 1901	358 000 €	M. Thévenot, Mme Lamir, Mme Lacauste, Mme Menez, Mme Despierre, Mme Ledanseur, Mme Novel	27		

DIT que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 19 décembre 2018.

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T.
le Maire de Vélizy-Villacoublay atteste
que le présent document est exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2018

Affichage : 27/12/2018



Pascal Thévenot
Pascal Thévenot
Maire

Pour le Maire, par délégation,
Florence Catherine
Directrice de l'Administration générale

Résumé de l'acte

078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_06-DE

Numéro de l'acte : DEL_18_12_19_06
Date de décision : mercredi 19 décembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Adoption du Budget primitif 2019 - Budget principal Ville.
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Nathalie SUET
AR reçu le : 27/12/2018
Numéro AR : 078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_06-DE
Document principal : 99_SE-06 - vote budget 2019. Ville.pdf

Historique :

27/12/18 09:08	Reçu	Florence CATHERINE
27/12/18 09:09	En cours de transmission	
27/12/18 09:10	Transmis en Préfecture	
27/12/18 09:16	Accusé de réception reçu	
27/12/18 09:40	Accusé de réception reçu	Florence CATHERINE
27/12/18 09:45	Accusé de réception reçu	Florence CATHERINE
27/12/18 09:48	Accusé de réception reçu	Florence CATHERINE
27/12/18 09:50	Accusé de réception reçu	Florence CATHERINE